

SIECLE-Orientation : Phase définitive - Saisie des données de l'orientation

Instruction du 30 avril 2025 relative au module Siecle-Orientation "phase définitive"

Délégation régionale académique à l'information et l'orientation – Site Créteil

Affaire suivie par : Pôle Prébac

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : ce.draio@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO,

s/c de

Mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-st-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames les IEN-IO

Conformément au calendrier, le module Siecle-Orientation "phase définitive" est ouvert depuis le 28 avril, et ce jusqu'au 16 juin 2025.

Quant au module dédié à l'EDS non poursuivi en terminale, il est ouvert jusqu'au 4 juillet 2025. (cf. fiche technique 5-2 du vadémécum)

Les supports d'accompagnement SLO pour la phase définitive transmis par le ministère (cf. mél du 27 mars 2025 à 16h21) sont accessibles via Pléiade :

<https://www.pleiade.education.fr/metiers/SRI/projets/scolarite/Pages/teleservices-orientation-3e-2deGT-affectation-lycee.aspx>

Vous pouvez également télécharger la documentation dédiée à l'application Siècle-Orientation, à partir du lien suivant : <https://orientation.ac-creteil.fr/orientation-et-affectation/>

J'attire de nouveau votre attention sur les points de vigilance suivants :

- Pour les élèves de 3e, les représentants légaux devront, à compter de cette campagne, formuler leurs choix d'orientation et leurs vœux d'affectation au lycée par une saisie unique dans le service en ligne Orientation-Affectation.
- Pour les élèves de 2de GT orientés en 1re G, saisir les recommandations du conseil de classe sur les EDS sollicités. Ces avis pourront être utilisés pour départager les élèves au sein de l'établissement et le cas échéant, lors des commissions départementales d'affectation en 1re G pour les élèves ayant sollicité un EDS non dispensé dans l'établissement d'origine (cf. fiche 28 du vadémécum).
- Pour le palier 1re, renseigner l'EDS qui ne sera pas poursuivi en classe de terminale. Cette donnée peut être transférée dans Siecle-Orientation via un import des données de Cyclades.

Je sais pouvoir compter sur votre implication pour la bonne réussite de ces opérations et vous en remercie par avance.

**Pour le recteur et par délégation,
La déléguée régionale académique à l'information et à l'orientation adjointe - site Créteil**

Elisabeth Boyer